

## **Compte-rendu de la rencontre de membres du conseil d'administration de l'association des riverains du VYF avec Madame Le Maire et les Élus et Responsables de Gometz le Châtel.**

A la demande de l'association des riverains du VYF : Vaularon, Yvette, Frileuse, une rencontre a eu lieu le 05 novembre 2010 de 09h à 10h30, en Mairie de Gometz le Châtel, avec Madame SCHMITT, Maire de Gometz le Châtel, et Messieurs DACHEUX, LOISEAU et Phuoc NGO-TICH. Nous les remercions pour leur accueil, leur disponibilité et leur écoute. (voir site de l'Association : Asso-VYF.org) .

### **Membres présents :**

#### **Gometz le Châtel :**

Madame Mireille Schmitt, Maire de Gometz le Châtel,  
Monsieur Gérard Dacheux, Conseiller aux travaux, Délégué au SIAHVY,  
Monsieur Loiseau, Directeur des travaux,  
Monsieur Phuoc NGO-TICH, Conseiller, Délégué au SIAHVY.

#### **VYF :**

Michel Bignard, Danielle Farret, Pierre Farret, André Loie.

### **Ordre du Jour proposé :**

- Schéma Directeur d'Assainissement : point sur les résultats, eaux usées et eaux pluviales.
- Bassins de la ville : entretien et passation.
- Constructions sur le vieux village et sur Saint-Clair. *Quid* du bassin du Baratage.

### **Rencontre :**

La rencontre a traité successivement les points suivants :

- Bassins de la ville : entretien et passation, bassin du Baratage.
- Constructions sur le vieux village et sur Saint-Clair.
- Schéma Directeur d'Assainissement, point d'avancement : résultats, étapes à venir

#### **1) Bassins de la ville: entretien et passation, bassin du Baratage**

Un tour d'horizon des principaux problèmes rencontrés ou en cours sur les bassins est fait :

- **bassin des Hauts des Vignes** Jardiland : dysfonctionnement du 'déshuileur/débourbeur/hydrocasseur' et donc du niveau du bassin. Ce problème est en cours de résolution société EAV.
- **bassin des Grands Prés** : problème au niveau de la hauteur de la vanne, problème identifié par VYF en juillet et adressé au SIAHVY (vanne télécommandée : nécessité d'une réinitialisation des paramètres transmis et traités par l'ordinateur du SIAHVY). Les Elus de Gometz indiquent que l'entretien végétal a été fait récemment en aval du bassin par la commune.  
Il est à noter la demande de prise en charge des 4 petits bassins liés aux constructions, par le SIAHVY (votée en Conseil Municipal par la Mairie, non encore votée par le SIAHVY).
- **bassin des 'Delâches'** : Le conseil général a proposé de le rétrocéder à la commune avec les

terrains non utilisés par la déviation mais à charge de la commune d'entretenir l'ensemble. La commune se définira après avis du SIAHVY sur l'état du bassin (en cours). L'entretien actuellement est inexistant et serait pris en charge par le SIAHVY. *Quid* de sa rétention? Ce bassin se déverse dans le réseau au niveau du petit pont en aval (et non pas par le bassin des Grés qui n'est d'ailleurs qu'un entonnoir sans vanne ni débit de fuite). VYF demande avec précision où s'écoule ensuite les eaux de ce bassin.

- Un point rapide des principales inondations constatées à Gometz le Châtel les 13 et 14 juillet derniers est fait en séance : plateau et constructions de Grands Prés vers la Route Neuve.
- Situation concernant le bassin du Baratage : *statut quo* quand à sa refonte et son agrandissement, il est rappelé qu'il est situé à cheval sur les communes de Gometz le Châtel et Bures sur Yvette, VYF indique que c'est un sujet prioritaire pour elle.

## **2) Constructions sur le vieux village et sur Saint-Clair**

Madame Schmitt confirme la construction de 60 logements sociaux et d'une école :

- 40 logements sur la plaine des Delâchés, ainsi qu'une école
- 10 logements sur le terrain 'Peguy'
- 10 logements sur le terrain situé à côté des Grands Prés.

Gometz indique que des mesures de retenue des eaux de pluies sont prévues : volume de stockage minimal à la parcelle, voies d'accès internes selon dispositif déjà testé à Gometz-la-Ville dans 3 nouveaux lotissements (noues, végétation) etc, le trop plein étant dirigé vers le réseau d'eaux pluviales. VYF demande une étude d'impact sur l'environnement aval.

VYF s'inquiète vigoureusement sur la surcharge\* (chiffre de 10% évoqué en séance) du collecteur d'eaux usées déjà saturé, qui sera induite par ces constructions ( noter le raccordement par un tuyau de 400 alors que le calibre au niveau de Bures n'est que de 300). VYF est consciente que l'urbanisation est inéluctable mais souhaite qu'elle soit accompagnée de mesures suffisantes et réelles pour éviter des débordements en aval, préoccupation qui relève de sa mission auprès des riverains (DIRECTIVE 2007/60/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 23 octobre 2007 relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation).

**A ce jour pas d'étude d'impact réalisée.**

## **3) Schéma Directeur d'Assainissement : point d'avancement : résultats, étapes à venir**

L'étude du Schéma Directeur d'Assainissement est maintenant en cours. Après les premières phases d'initialisation et de lancement, ce Schéma est actuellement en phase 3 de mesures et de contrôles : les enquêtes 'camera' sont pratiquement terminées et les derniers tests à la fumée sont en cours. La fin de cette phase est prévue aux alentours de fin novembre.

La phase de détermination des travaux à prévoir pourra ainsi être engagée dès début décembre sur un délai de l'ordre de un mois. Il faudra, faire les demandes de budget en fonction des priorités retenues par la Commune.

VYF rappelle ses propositions d'être associée étroitement à cette phase et de participer aux réunions avec les associations qui auront lieu sur Gometz. VYF rappelle sa connaissance des réseaux et l'intérêt de pouvoir bénéficier de sa compétence avant d'arrêter des mesures définitives. Elle rappelle la proposition initiale faite lors de la dernière réunion commune par Madame Schmitt de participer aux rencontres du Schéma Directeur d'Assainissement tout comme la ville de Bures l'a fait précédemment

L'objectif pour VYF est bien de travailler dans le cadre d'une transparence positive et constructive. Après discussion, Madame Schmitt propose une réunion réservée avec VYF dès la fin des enquêtes, donc dès le fin de la phase 3, réunion au cours de laquelle la façon de travailler ensemble sera précisée.

#### 4) Conclusion

Une nouvelle réunion Gometz-VYF est à programmer à horizon début décembre, dès la connaissance par Gometz des résultats de l'étape 3 en cours du Schéma directeur d'assainissement.

#### Annexe :

\* Selon la **circulaire du 8 décembre 2006** relative à la mise en conformité de la collecte et du traitement des eaux usées des communes soumises aux échéances des 31 décembre 1998, 2000 et 2005 en application de la directive n° 91/271/CEE du 21 mai 1991 relative au traitement des eaux résiduaires urbaines, **il est précisé :**

« Nous vous demandons de veiller à ce que l'ouverture à l'urbanisation de nouveaux secteurs ne puisse intervenir alors que la collecte et le traitement des eaux usées qui en seraient issues ne pourraient pas être effectués dans des conditions conformes à la réglementation en vigueur et si l'urbanisation n'est pas accompagnée par la programmation des travaux et actions nécessaires à la mise en conformité des équipements de collecte et de traitement situés à l'aval de ces secteurs. Pour ce faire, vous agirez notamment sur le fondement des articles L. 121-1, L. 123-1 et R. 123-9 du code de l'urbanisme »